LA GRANGE DE TOURTOURIERE, dépendance de l'abbaye de Valmagne à Villeveyrac (Hérault)

par M. FEUGERE *
et A. SOUTOU **

1. LES SOURCES ÉCRITES ET LEUR INTERPRÉTATION

Le cartulaire de l'abbaye de Silvanès, qui a été publié dès 1910 à Rodez, enferme deux chartes (n°462 et 463) concernant l'abbaye de Valmagne (Villeveyrac, Hérault) qui se retrouvent dans le cartulaire propre de cette abbaye, cartulaire qui n'est hélas encore consultable qu'à l'état de microfilm[1].

Les deux chartes en question, datées l'une et l'autre de 1161, relatent comment l'abbé de Valmagne se prépare à faire construire au lieu-dit Tourtourière (*in terminio Tortoriere*), près d'une source, une grange (*grangiam*) dont les revenus serviront à créer un nouveau prieuré (*domus*) qui sera ensuite bâti à Montpellier, près de la porte Saint-Guilhem (v. l'Annexe). La grange prévue ne sera donc pas un simple mas loué à d'humbles tenanciers, mais une importante exploitation agricole qui devra être dirigée par un personnel qualifié, choisi parmi les membres de l'abbaye et dont on attend un haut niveau de rendement : *ad hanc autem terram et grangiam ordinandam et custodiendam et ad omnia ad ipsam grangiam pertinentia debemus constituere monachos vel conversos ad hoc ydoneos, qui omnes fructus inde provenientes debent expendere ad extructionem et meliorationem sive ornamentum suppellectilemque prefate domus,* c'est-à-dire "pour gérer et surveiller cette terre et cette grange, nous devons désigner des moines ou des convers compétents, qui consacreront ensuite tous les profits qu'ils en tireront à la construction, à l'aménagement et à l'équipement du prieuré en question".

Comme la localisation de *Tortoriera* proposée par M. Hamlin[2] nous semble, on va le voir, inexacte, comme l'étymologie qu'il attribue au toponyme (*tartuga,* "tortue") est discutable et surtout comme il n'est fait mention dans son dictionnaire ni de la grange proprement dite, ni de son emplacement exact ou, éventuellement, de de ses vestiges archéologiques, il convient de reprendre entièrement la question à partir des documents historiques disponibles et dont M. Hamlin a fait le tour, mis à part le microfilm déjà mentionné et le cartulaire de Silvanès.

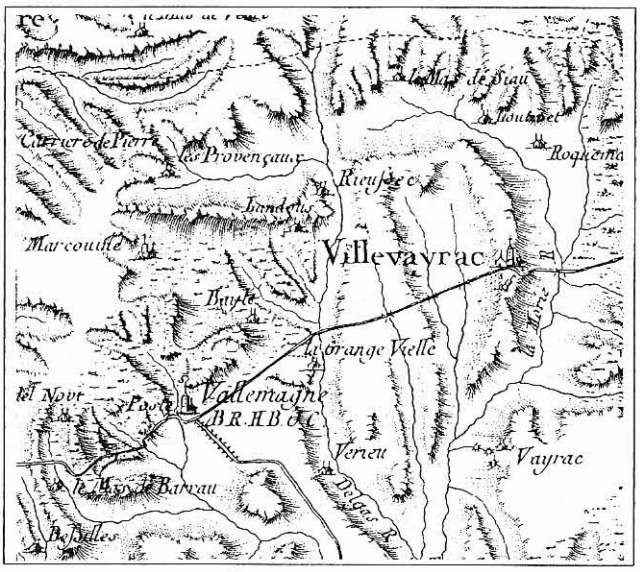

Fig. 1 — Extrait de la Carte de Cassini (1770-1772) concernant le secteur de Grange-Vieille à Villeveyrac.

2. LOCALISATION DU SITE

Avant d'examiner les délimitations du domaine de Tourtourière telles qu'elles sont indiquées dans la charte 463, il faut rappeler que le terrain sur lequel la grange sera bâtie après l'an 1161 avait été donné à l'abbaye de Valmagne en 1138-1139 par divers seigneurs[3] et que dans l'un des trois textes concernant ces donations, le terroir de Tourtourière (*territorium de Tortoreira*) est aussi soigneusement confronté. Une troisième délimitation enfin, datée de 1151, est contenue dans le cartulaire microfilmé, au chapitre intitulé *Cartas de Tortoreira*[4].

* UPR 290 du CNRS, CDAR, 390 Av. de Pérols, F 34970 Lattes.
** Parc du Belvédère, E2, Rue Marius-Carrieu, F 34000 Montpellier.

1/ Archives Départementales de l'Hérault, 1 Mi 260-261, 1975.
2/ Hamlin 1983, 382 : "fossé des Tourtoulières, Loupian-Mèze".
3/ *Histoire Générale du Languedoc* V, c. 1027-29.
4/ Registre A, folios 24 *sqq.*

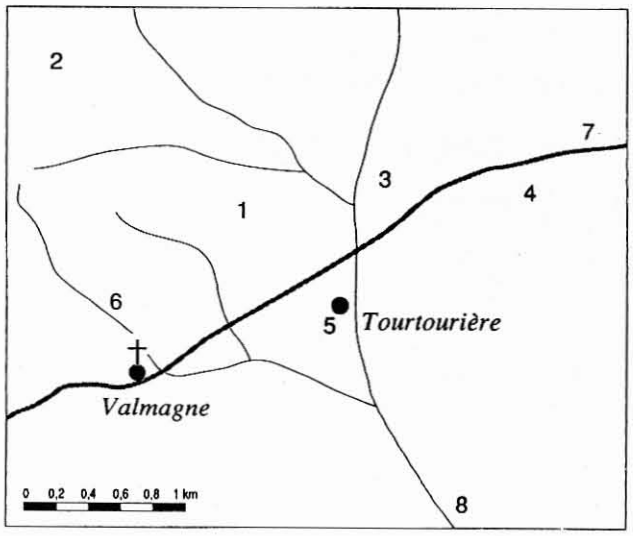

Fig. 2 — Localisation des noms de lieux mentionnés dans le texte : 1, Pioch Argentié; 2, Marcouine; 3, Les Mazets; 4, Peyre Ficade; 5, Grange Vieille; 6, source de la Diane; 7, D5; 8, ruisseau de Pallas.

Fig. 3 — Vue générale de la grange, façade nord : on distingue à gauche, sur le bâtiment médiéval, la latrine et une fenêtre de la salle haute.

Parmi les confronts identifiables dans ces trois textes, nous noterons *montem Argentarium*, mentionné en 1138, que l'on retrouve en 1151 sous la forme *Podium Argentarium*[5]. Il s'agit du Pioch Argentié, enregistré dans le cadastre du XIXe siècle de Villeveyrac (section F, "Marcouine") et inscrit sur la carte IGN au 1/25 000 à 1 km environ au nord-est de Valmagne.

Notons ensuite que dans le texte de 1161, il est précisé que le terroir de *Tortoreria* confronte celui de la grange de *Mercurina* qui n'est autre que l'actuel domaine de Marcouine (fig. 1 et 2).

A partir de ces indications assurées, on peut penser que le *montem de Masibus* (texte de 1151) et la "grande pierre" (*lapidem magnum*) du texte de 1161 correspondent respectivement aux lieux-dits Les Mazets et Peyre Ficade indiqués sur la carte IGN. Quant au chemin mentionné[6] sous un nom bizarre (*via ... quae vadit de Lopiana Alapalla*), on le retrouve en 1150 dans un autre texte du cartulaire de Valmagne[7] sous une transcription plus normale : *caminum qui venit de La Palla et vadit ad Lupianum.* Si *La Palla* correspond à l'actuel La Pale, lieu-dit situé à environ 1km à l'est de Saint-Pargoire, cet ancien chemin dont le tracé exact reste à déterminer serait passé entre les Mazets et le Mas de Tardieu, au nord-est de Pioch Argentié. Enfin le ruisseau proprement dit (*rivus Tortorerie* de 1161) serait dans ces conditions le ruisseau de Pallas, ainsi nommé sur la carte IGN.

Si l'on examine maintenant sur la même carte les lieux qui viennent d'être précisés, on ne peut s'empêcher de remarquer qu'il y a non loin de ces repères non seulement un domaine appelé Grange Neuve, mais encore, à 500m au sud de Pioch Argentié, les ruines de Grange Vieille.

3. LES RUINES DU BATIMENT MÉDIÉVAL

De fait, après avoir appris sur place qu'il y avait bien près des ruines un ancien puits, de section circulaire, qui donnait de l'eau toute l'année et dont le trop-plein se déversait autrefois dans le ruisseau de Pallas au lieu-dit Gourc de Saint-Thomas, l'un de nous (AS) a pu parvenir, en janvier 1986, devant un vaste ensemble de constructions délabrées. Si le point d'eau mentionné par le texte de 1161 (*terram ... ad edificandam unam grangiam cum fonte qui ibidem est*) n'a pu être retrouvé dans la végétation envahissante, le Gourc de St-Thomas est bien apparu à 200m au sud-est de Grange Vieille : on y voit une profonde nappe d'eau pérenne dont l'emplacement, sinon le nom, est indiqué sur la carte IGN. Il s'agissait donc bien de la Grange de Tourtourière, bâtie en un lieu bien choisi, abondamment pourvu d'eau à la fois pour la consommation des habitants et pour l'abreuvage du cheptel.

Comme l'a noté l'un de nous (MF), le cartulaire de Valmagne fournit du reste d'intéressantes précisions sur l'utilisation de ce plan d'eau à la fin du XIIe s. Partiellement circonscrit par un muret du côté de la grange, l'étang est alors muni d'un dispositif permanent de vidange, les "*rees*", qui autorise l'assèchement complet de l'étang par détournement des eaux[8]. Après ramassage des poissons ainsi piégés, la pièce d'eau est mise en prairie ou en culture. Ce système alternatif d'assec-évolage s'inscrit pour A. Durand dans un processus "d'anthropisation des étangs", bien observé en Languedoc, qui précède généralement leur assèchement au XIIIe s.[9].

Les ruines elle mêmes sont composées de deux parties contigües mais archéologiquement distinctes : d'une part, à l'ouest, des constructions relativement récentes, probablement du XIXe siècle; d'autre part, à l'est, un grand bâtiment rectangulaire, manifestement beaucoup plus ancien et sur lequel, en l'état actuel des lieux, nous avons pu faire les observations préliminaires suivantes, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur (fig. 3 et 4).

3.1 Intérieur

L'entrée était située au niveau du sol, sur le côté sud aujourd'hui presque entièrement éventré. Elle présentait dans sa partie inférieure une largeur de 2,50m et s'ouvrait sur un mur épais de 1,70m.

5/ F° 28 v°.
6/ *Histoire Générale du Languedoc,* V, c. 1028.
7/ F° 24 v°.
8/ Cart. Valmagne, reg. A, f°108v 1182, cité par Durand s.d., 340.
9/ *Ibid.,* 341.

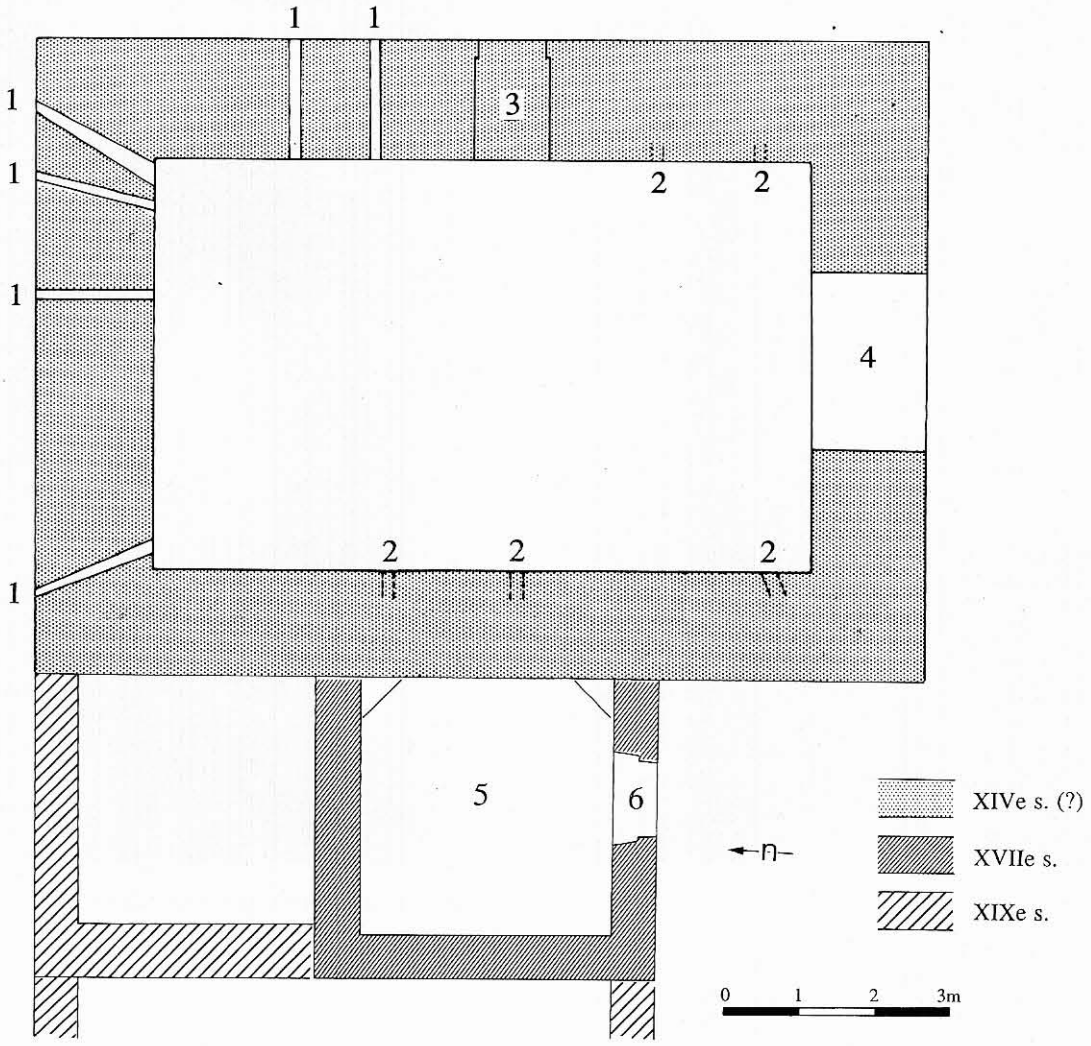

Fig. 4 — Plan sommaire de la grange, niveau inférieur : 1, aérations en service; 2, aérations bouchées ou invisibles; 3, porte piétonne moderne, murée; 4, porte charretière moderne; 5, escalier; 6, entrée moderne.

Elle débouchait sur une salle rectangulaire (9 x 6m), occupant toute la surface interne du bâtiment et recouverte d'une voûte en plein cintre, axée nord-sud.

Particularité remarquable, les murs de cette salle voûtée sont percés à 10 reprises de trous rectangulaires qui traversent le mur de part en part comme le feraient des meurtrières. Mais leurs dimensions très réduites (22 x 15cm, 28 x 22cm, 27 x 17cm, ... etc.) indiquent qu'il ne s'agit pas d'un aménagement défensif (quelques-uns de ces trous débouchent à l'extérieur au ras du sol), mais de multiples trous d'aération, destinés à assurer la bonne conservation des denrées déposées dans la salle, dont le sol en terre battue se situe à plus d'un mètre en contrebas du terrain naturel, en légère pente du nord au sud.

Cette salle voûtée était elle-même subdivisée en deux niveaux, comme l'indique la rangée de boulins régulièrement disposés sur les côtés est et ouest.

L'écroulement partiel de la voûte inférieure permet de voir en coupe l'étage supérieur (fig. 5), pareillement voûté et subdivisé en trois niveaux. De l'entrée béante du bâtiment, on peut apercevoir en haut à droite le linteau d'une ouverture pratiquée à travers le mur est. Ce linteau est particulièrement intéressant, car il permet de dater approximativement le bâtiment actuel du XIVe s. Comme on le voit sur les figures 6 et 7, il est composé d'une pierre horizontale, actuellement fendue, soutenue de chaque côté par des montants dont la partie supérieure présente une avancée taillée en chanfrein, à la manière d'une console.

La grande pièce du premier étage a été pourvue, à une date inconnue, d'une cheminée d'angle dont ne subsiste plus que la partie supérieure de la hotte, bâtie en carreaux de briques (fig. 8).

3.2 Extérieur

Sur le mur nord, une latrine bâtie sur console à quatre ressauts est bien conservée (fig. 9 et 10); au niveau du sol apparaissent les entrées de quelques trous d'aération de la grande salle du rez-de-chaussée.

Le mur est était pourvu, au niveau de l'étage, d'une entrée primitive qui n'était desservie par aucun escalier bâti. On accédait donc à cet étage, du moins à l'origine, par une échelle amovible selon le système habituel des tours défensives et des donjons

Fig. 5 — Vue de la salle haute, prise vers le nord.

Fig. 6 — Vue intérieure de l'entrée primitive, au premier niveau.

médiévaux. Sur le mur externe, la porte proprement dite était formée d'un arc arrondi dont la clef avait légèrement glissé et de deux montants contre lesquels s'appliquait de l'intérieur un volet de bois solidement maintenu en place par une barre coulissante dont les deux trous ont été ultérieurement bouchés lors de la mise en place d'une porte sur gonds. Cette entrée était surmontée d'une bretèche placée quelques mètres au-dessus de l'arc externe (fig. 11). De l'intérieur, on ne distingue cependant aucune ouverture qui permettrait d'accéder à cette bretèche à travers la voûte; deux solutions sont donc envisageables : un accès externe par une coursive disparue; une bretèche postiche, hypothèse néanmoins peu vraisemblable malgré les difficultés que soulève la première proposition.

Contre le mur ouest semble avoir été bâti un escalier à vis, enfermé dans une cage rectangulaire (fig. 12); il n'en subsistent guère que des trompes concaves, disposées dans les angles à différents niveaux pour soutenir les marches. Chacun des deux trompes subsistantes est taillée dans un seul bloc de pierre. Simplement plaqué contre bâtiment ancien, cet escalier correspond à la volonté de pourvoir la salle haute, ainsi peut-être que les bâtiments occidentaux, d'un accès plus commode qu'une échelle amovible. Une nouvelle porte a été percée, à cette occasion, dans le mur ouest de la grange médiévale; cet escalier à vis semble pouvoir être daté du XVIIe ou XVIIIe s.

3.3 Couverture

Intrigué par la présence au sol de nombreux fragments de

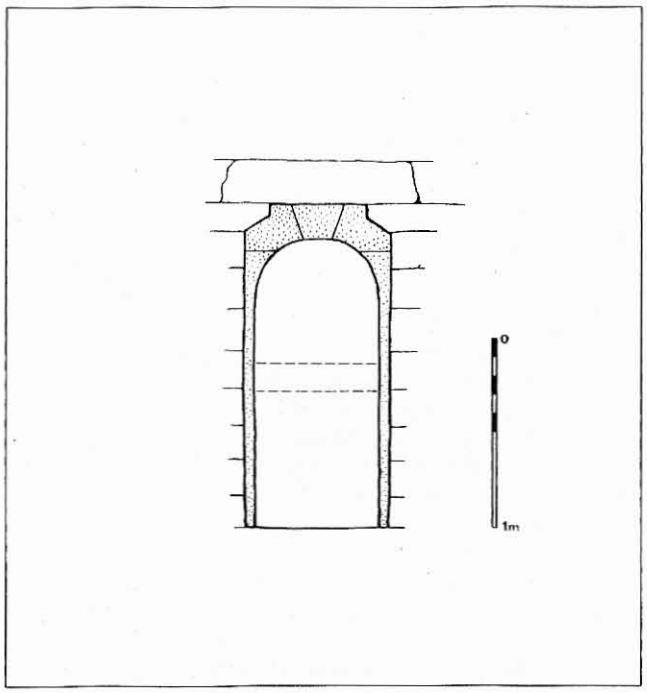

Fig. 7 — Elévation interne de l'entrée primitive.

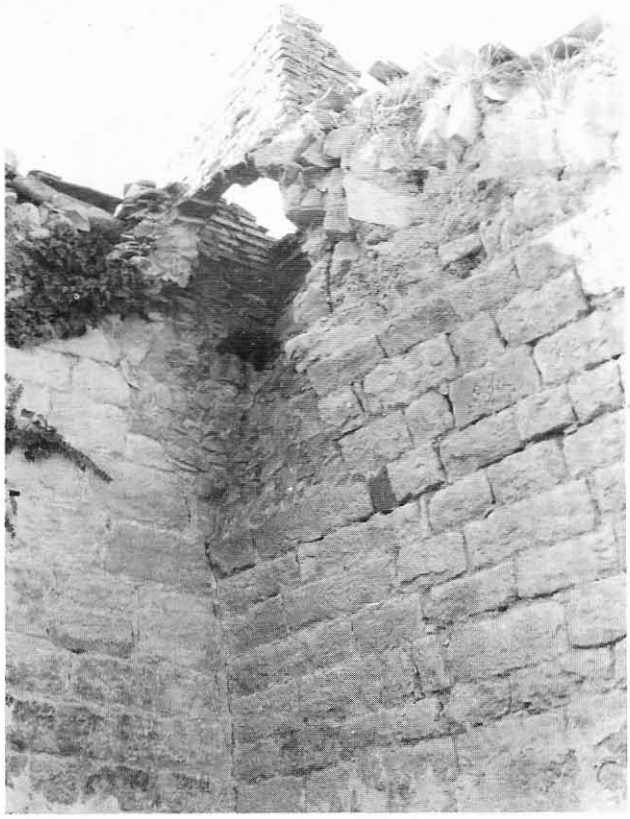

Fig. 8 — Cheminée en briques dans l'angle sud-ouest.

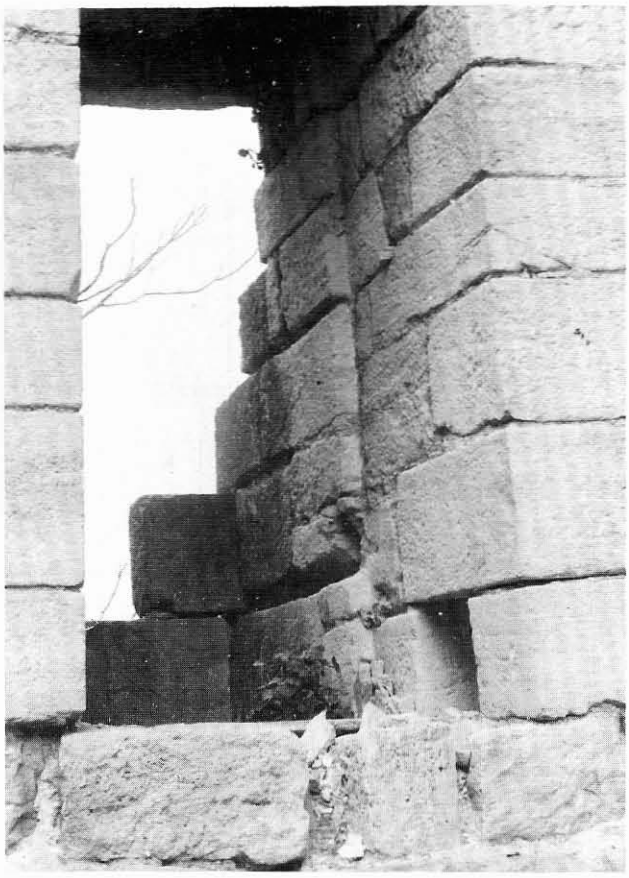

Fig. 9 — Entré de la latrine nord.

tuiles à rebords, l'un de nous (MF) a pu accéder à la toiture à deux rampants dont une faible partie, à l'aplomb des murs, avait conservé une partie de sa couverture. Nous avons eu ainsi la surprise de pouvoir observer, fixées au mortier directement sur l'extrados de la voûte (fig. 13), quelques-unes de ces tuiles plates rarement signalées dans la région postérieurement à l'Antiquité (fig. 14).

Bien qu'elles en reprennent le principe, ces tuiles se distinguent néanmoins en plusieurs points des tegulae gallo-romaines: moins épaisses, tant au niveau de la tuile proprement dite que du rebord, elles sont également plus petites et de forme nettement trapézoïdale, ce qui dispense le potier de ménager, à la base, les encoches indispensables sur une tuile rectangulaire (fig. 14). Ces particularités permettent en outre de réduire la masse considérable d'une couverture antique en *tegulae,* tout en conservant le principe de deux types de tuiles distincts (v. la restitution d'une telle couverture, fig. 14, 3).

De quand datent ces vestiges de couverture ? Les archéologues languedociens supposent fréquemment que l'usage de la tuile à rebord n'a guère dépassé l'an mil dans la région, mais une telle datation serait évidemment trop haute à Grange Vieille. Il est difficile d'imaginer que ces tuiles puissent être antérieures au XIVe s., date proposée pour l'état actuellement visible du bâtiment et une date postérieure est également difficile à accepter compte tenu de la rareté de ces tuiles dans les villages environnants, où abondent par exemple les maisons du XVIe s.[10]. On peut donc supposer que ces tuiles ont été mises en place au XIVe ou au plus tard au XVe s., en attendant la confirmation de stratigraphies régionales[11].

4. UNE GRANGE MÉDIÉVALE FORTIFIÉE

Ainsi, la construction ancienne de Grange Vieille était composée essentiellement d'une salle basse à deux niveaux servant d'entrepôt à grains — tel est le sens originel du mot grange, qui signifie étymologiquement "grenier" (**granica*) — et d'une salle haute à trois niveaux servant d'habitation, pourvue d'un certain confort (cheminée, latrine) et commodément accessible, du moins dans son état le plus récent, par un escalier à vis. Quant à la porte du côté est, débouchant à présent sur le vide, et à la bretèche qui la protège, elles soulignent que Grange Vieille a été conçue à l'origine comme une tour-grenier fortifiée.

Cette structure fortifiée s'explique en partie — en dehors de raisons historiques à déterminer — par le fait géographique que

10/ A titre d'exemple, sur une dizaine de sondages implantés en divers secteurs du village, nous n'avons retrouvé de telles tuiles à Montagnac qu'aux environs immédiats de l'église Sainte-Marie, reconstruite aux XIIIe-XIVe siècles (fouilles 1987-1988). Dans les niveaux fin XVe / début XVIe s. de l'Hôtel de Brignac (fouilles 1991), toutes les tuiles appartiennent au type canal.

11/ Dans d'autres régions, les tuiles analogues one sont pas inconnues en plein Moyen-Age : v. par exemple R. Boudrie, Tuiles à la Chapelle des Chouly (Châlus, Haute-Vienne), dans Trav. d'Archéo. Limousine 5, 1984, 104-105 (XIe ou XVe s., mais toujours pourvues d 'encoches à la base).

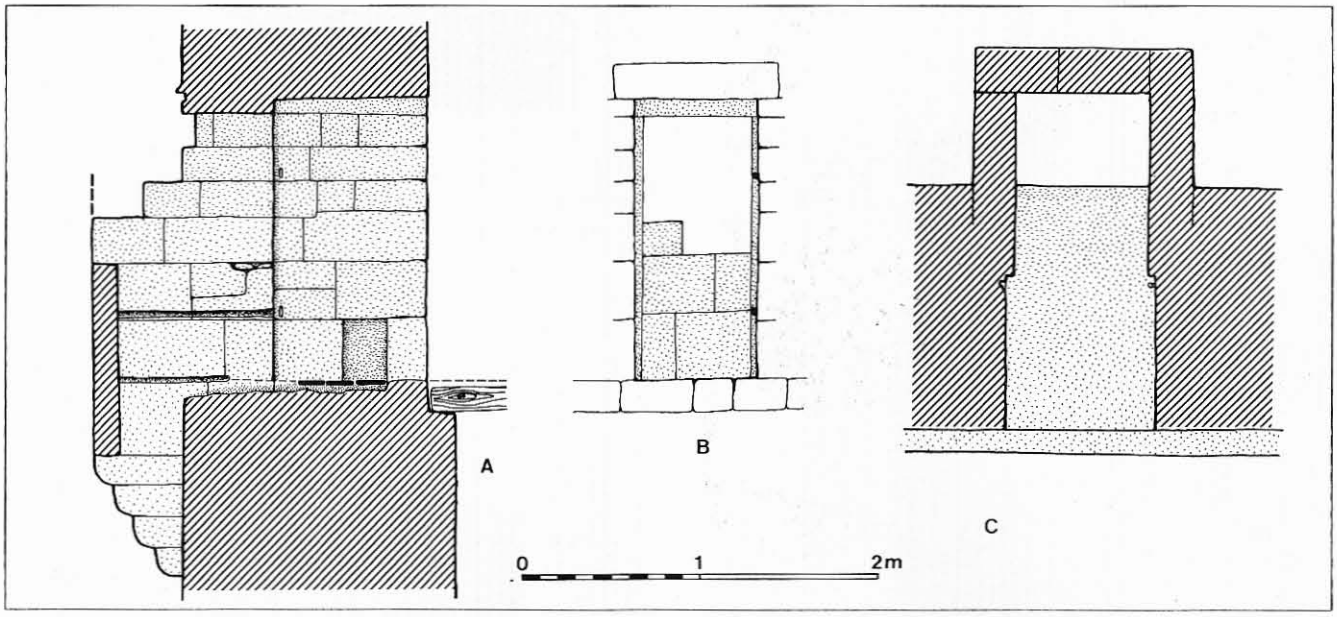

Fig. 10 — Coupe verticale (A) du mur nord au niveau de la latrine, élévation de l'entrée (B) et coupe (C).

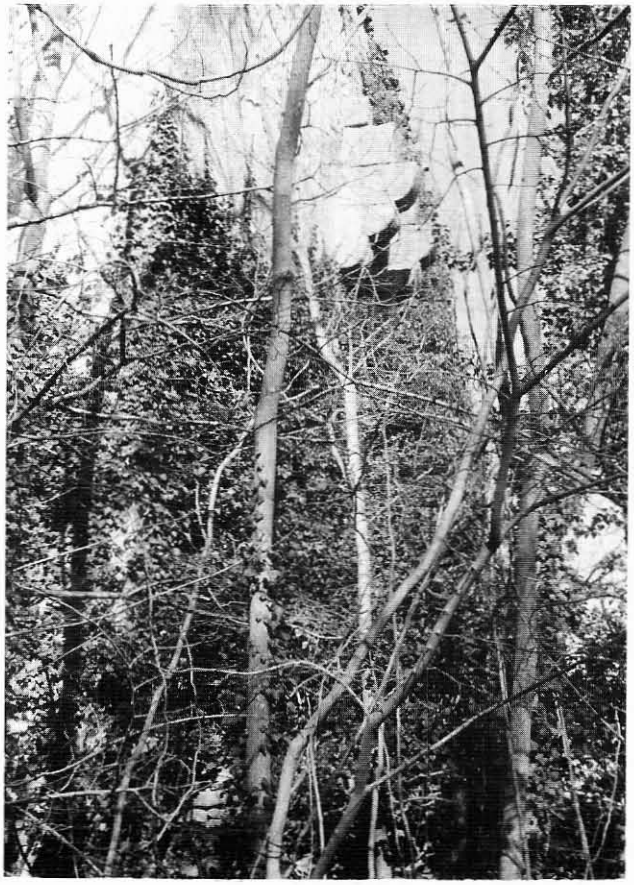

Fig. 11 — Vue de la bretèche au-dessus de l'entrée primitive.

le bâtiment était situé non loin d'un grand chemin très fréquenté, menant directement de Montpellier à Pézenas, sans faire le détour par Mèze. Ce chemin, dont le tracé est porté sur la carte de Cassini — ainsi que l'indication précise de la Grange Vieille — était anciennement en usage, comme en témoignent à la fin du XVIe s. les frères Platter dans le texte suivant[12]: "Le 13 janvier 1599..., nous partîmes de Montpellier... en prenant par La Véru-ne et Montbazin. Nous nous arrêtames pour coucher, dans une auberge sans enseigne, à Villemagne, petit village consistant en une seule rue qu'il suffit de fermer aux deux bouts pour le clore, car il est entouré d'un fossé... Le lendemain, ... nous reprîmes la route en passant près du couvent de Valmagne... Deux milles plus loin, on trouve Montagnac ... Nous en repartîmes après dîner, et après avoir traversé l'Hérault en bateau, nous arrivâmes à Pézenas"[13]. On reconnaît encore à Villeveyrac le tracé de l'ancien itinéraire : après avoir traversé sur le Pont-Viel — malheureusement détruit il y a une vingtaine d'années lors de l'aménagement de la nouvelle route D2 — le ruisseau capricieux de la Morie, ainsi nommé sur la Carte de Cassini, le voyageur venant de Montpellier abordait le village par la montée de la Coste, traversait la place du Marché et descendait presque en ligne droite par la rue de la Fontaine, pour se diriger ensuite vers Valmagne et Pézenas.

Au plan archéologique, le problème est de savoir si le bâtiment ancien de la Grange de Tourtourière — mis à part la cage d'escalier qui est visiblement une construction adventice de même que les bâtiments occidentaux — correspond à la grange primitive qui fut édifiée, semble-t-il, dans la deuxième moitié du XIIe siècle, ou s'il s'agit d'une réfection totale, opérée à une époque ultérieure.

A en juger par le linteau de l'ouverture intérieure de la porte est, les chaînages d'angle des murs, par la structure de la cheminée, par les consoles soutenant la latrine et la bretèche d'entrée, nous pencherions pour une datation entre le milieu du XIIIe

12/ Le nom erroné de "Villemagne" doit être remplacé dans ce passage par celui de Villeveyrac.
13/ *Félix et Thomas Platter à Montpellier*, traduction L. Kieffer, Montpellier, 1892, II, 396.

Fig. 12 — Vestiges de l'escalier moderne sur trompes.

siècle, postérieurement à l'apparition des bretèches, et le milieu du XIVe siècle, antérieurement à l'apparition des mâchicoulis sur consoles.

Au plan philologique, en ce qui concerne l'étymologie du toponyme *Tortoreira,* ainsi formulé en ancien provençal du XIIe s. et latinisé en *Tortoriera,* nous avons mis en doute, comme indiqué plus haut, l'explication proposée par M. Hamlin selon laquelle ce nom de lieu serait une variante locale de *tartuguiera* (de *tartuga,* "tortue"), désigant "d'anciens habitats de ces reptiles".

A bien regarder, le nom commun *tortoriera,* enregistré dans le dictionnaire ancien-provençal d'Emil Levy, est la forme du mot au XIIIe siècle, forme reconnaissable à l'état phonétique du suffixe -*iera,* issu de -ARIA par l'intermédiaire de -*eira* (*Tortoreira*) au XIIe siècle, et qui deviendra plus tard dans cette région -*ieyra.* Ce nom signifie "liure, câble de charrette" : il s'agit concrètement d'une double corde que l'on peut serrer à l'aide d'un treuil horizontal, installé à l'arrière du véhicule, afin de mieux arrimer les charges transportées, foin en vrac ou gerbes, sur de mauvais chemins. Le mot, tiré du vocabulaire technique des exploitations agricoles, n'est pas déplacé comme nom de baptême d'une grange.

Ce même toponyme de Tourtourière se retrouve, suivant M. Hamlin, dans un compoix de 1635 (*carriere de Tourtouriere*) et aussi dans le cadastre de 1823, section E, où j'ai noté le lieu-dit *Fossé de las Tourtouyeiras* : il s'agit du même mot, ici au pluriel, avec suffixe évolué et amuissement du *r* intervocalique. Or ce fossé, qui débouche directement sur la mer, parallèlement au cours du ruisseau de Pallas, est éloigné d'au moins 5 km de Grange Vieille. C'est dire que l'ancien nom de ce ruisseau, aussi bien en amont dans la commune de Villeveyrac qu'en aval sur les limites de Mèze et de Loupian, était au XIIe siècle *Tortoreira.*

Dès lors, quand on relève dans le cartulaire de Valmagne, parmi les chartes concernant le territoire de Creis — ainsi appelé du nom d'une fontaine située entre des rochers (*in rupibus superioribus inter quas est fons de Creis*) et qui pourrait être l'actuelle source de la Diane, à 500m au nord de l'abbaye — l'expression *vallis magnae de Tortoreria,* on peut penser que le ruisseau de Tourtourière formait, avec ses affluents, cette "grande vallée" à laquelle fait allusion le nom même de Valmagne, ainsi que le confirme l'acte de naissance du monastère en 1138[14].

Fig. 13 — Restes de la couverture de tuiles plates en place.

Annexe : Le prieuré cistercien de Montpellier

L'établissement de Montpellier dont la construction est annoncée en 1161 (*ad fundandam et construendam ... quandam domum piam ... ordinis Cisterciensis*) est mentionné dans l'étude de Louise Guiraud[15], à la page 294 : "Le percement de la rue Courreau eut lieu vers l'année 1215 et fut opéré à travers les jardins de Valmagne. Cette indication sert donc à marquer approximativement la position de cet établissement et un acte de 1293 le confirme en le plaçant devant la porte Saint-Guilhem". Comme on l'a vu plus haut, un autre acte de 1161 indiquait déjà que ce prieuré à bâtir serait situé dans un terrain proche de cette porte (*terram nostram ... que est prope portale Sancti Guillermi*) et confrontant le rempart de la ville (*confrontatur ex una parte cum vallo Montispessulani*) ainsi qu'un chemin non précisé (*et ante discurrit caminus*). La carte dressée par L. Guiraud montre que l'"enclos de Valmagne" occupait un espace compris entre la rue du Faubourg du Courreau — qui était en même temps le

14/ *Histoire Générale du Languedoc,* V, c. 1028 : *ad monasterium ædificandum ... in territorio Tortoreniae.*
15/ Recherches topographiques sur Montpellier au Moyen-Age, dans *Mém. Soc. Arch. Montpellier* 1899, 89-335.

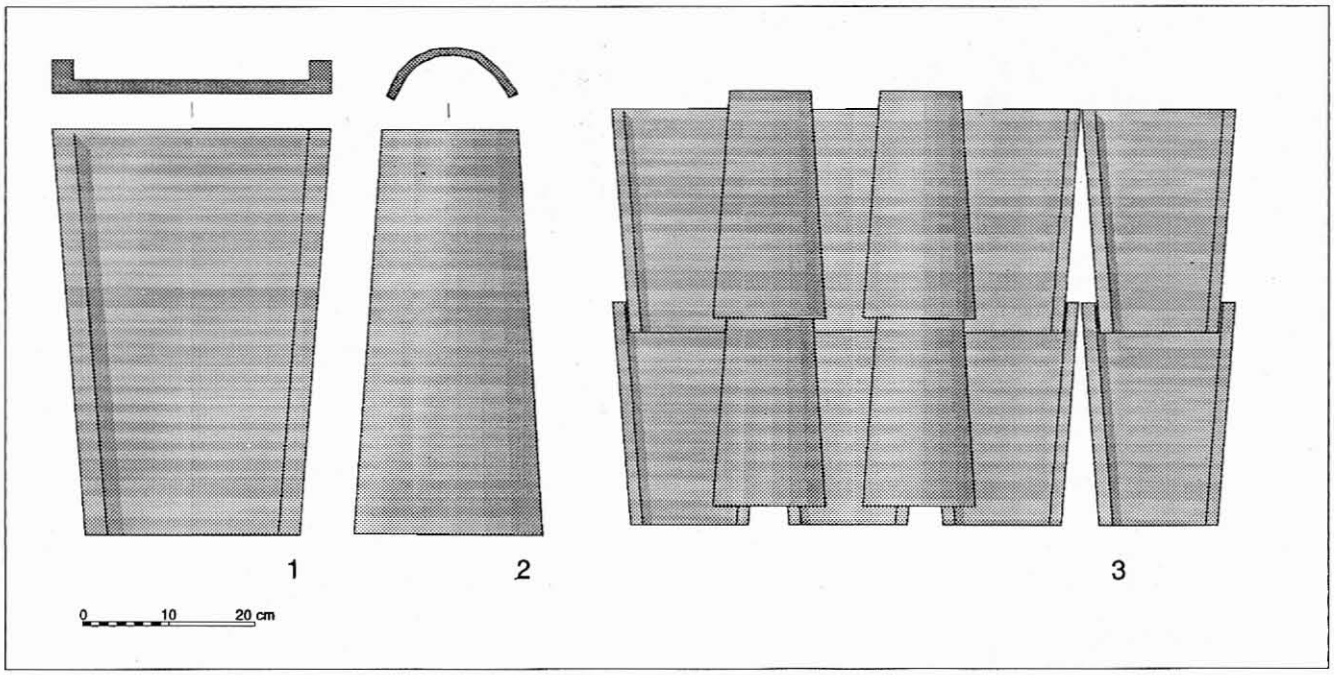

Fig. 14 — Les tuiles de Grange Vieille (1, 2) et restitution de la couverture (3).

"chemin de Gignac", c'est-à-dire le *caminus* en question —, la rue Plantade et le boulevard Ledru-Rollin. A la fin du XIIIe siècle, l'Enclos de Valmagne enfermait un Collège créé en 1263 par le roi d'Aragon (*ad construendum ibidem studium theologiae*) dans un terrain où, nous dit le texte publié par Ch. d'Aigrefeuille[16] se dressaient depuis longtemps les bâtiments du prieuré (*domus Vallis Magnae antiquas*), dont il ne reste aujourd'hui nulle trace, ce qui n'est heureusement pas le cas pour sa grange nourricière de Tourtourière.

Bibliographie

Durand s.d. : A. Durand, *Paysages, terroirs et peuplement dans les campagnes du Bas-Languedoc (Xe-XIIe siècle)*, Thèse dact., 2 vol., Université de Paris I, s.d.

Hamlin 1983 : F.R. Hamlin, *Les noms de lieux du départemen,t de l'Hérault. Nouveau dictionnaire topographique et étymologique,* Poussan 1983.

16/ *Histoire de Montpellier,* III, 1880, 601-602.